

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 05/10/ 2022
et publié ou notifié
le 07/10/ 2022

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE MONTMURAT

Séance du vendredi 30 septembre 2022

Date de la convocation: 23/09/2022

Membres en exercice :
11

*L'an deux mille vingt-deux et le trente septembre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilbert DOMERGUE,*

Présents : 8

Présents : Gilbert DOMERGUE, Bernard BOUTARIC, Sylvie
FAU-RATTIER, Denis CAHORS, Pierre COUTTIN, Valérie
IMBERT, Daniel LEVEAU, Armelle MASCOU

Votants : 9

Représenté : Michel LATAPIE

Excusés : Sébastien LAVAURS, Sandrine TEISSEDE

Secrétaire de séance : Pierre COUTTIN

DE_047_2022 - Objet : Vote de crédits supplémentaires - montmurat

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	2790.00	
7768 (042)	Neutral. amort. subv. équip. versées		2790.00
TOTAL :		2790.00	2790.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
198 (040)	Neutral. amort. subv. équip. versées	2790.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		2790.00
TOTAL :		2790.00	2790.00
TOTAL :		5580.00	5580.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures

Le maire
Gilbert DOMERGUE

Le secrétaire de séance
Pierre COUTTIN